



PROMOTIONS AU GRADE DE BRIGADIER CHEF - FILIÈRE EXPERTISE

FLASH INFO :

FO Justice vous informe de la publication ce matin au Journal Officiel de l'arrêté du 5 novembre 2024 fixant le nombre de postes offerts au concours professionnel pour l'accès au grade de Brigadier-Chef de la filière expertise au titre de l'année 2024.

Ce nombre de promotions est fixé à 1320

► **1173** au titre de l'examen professionnel

► **147** au titre du tableau d'avancement

Souvenez-vous : au travers d'un communiqué publié par **FO Justice** le 12/09/2024 nous dénonçons les manœuvres malhonnêtes d'une organisation syndicale qui tentait de faire capoter la réforme, et en particulier les promotions au grade de brigadier-chef encadrement et expertise.

C'est ce qui a contraint l'administration à transformer l'examen professionnel en concours professionnel. Au-delà de la simple différence sémantique, cette modification obligeait à globaliser le nombre de promotions dans les 2 filières.

Mais en additionnant le nombre de promus dans chacune des 2 filières, nous obtiendrons bien les 1500 promotions... et nous irons même largement au-delà.

**Pour la filière expertise,
ce sont bien 9500 promotions qui seront prononcées d'ici 2028
soit plus de 2000 par an
comme prévu et promis par FO Justice !**

De surcroît, grâce à cette réforme, portée et obtenue par **FO Justice** seule, à terme le nombre de personnels de la filière encadrement va plus que doubler, ce qui va permettre de retravailler la cartographie et de tirer toute la profession vers le haut en offrant aux encadrants des perspectives plus larges que le «roulement» dans lequel ils se sont retrouvés enfermés suite au plan de requalification de la chaîne de commandement de l'ufap-uns.

